



Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024
ID : 085-218501765-20240620-2024_061-DE

PROCES-VERBAL

DEBAT PADD Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Monsieur le Maire a fait lecture du PADD.

Au cours de la lecture, Monsieur le Maire a informé le conseil municipal qu'il avait assisté à une réunion à la Sous-Préfecture pour Natura 2000 et il a appris que le tunnel était propriété de la ville de Fontenay-le-Comte.

Suite à la lecture du document Monsieur le Maire a demandé s'il y avait des remarques :

- Monsieur Patrice Fontan dit que c'était dommage qu'il ne soit pas possible de construire dans les hameaux, mais demande s'il sera possible d'agrandir les constructions existantes, Monsieur le Maire a répondu que les agrandissements seraient possibles à hauteur de 30 %, et qu'il sera possible de construire des abris de jardin.

Le Maire,

Michel SAVINEAU

